

## AR Prefecture

016-211602362-20221110-D\_2022\_11\_3-DE  
Reçu le 24/11/2022

## FICHE DE REVISION - CHEMINS RURAUX MOUTHIERS SUR BOEME

Tronçon	Dénomination du chemin	DélibCom	DélibDep	Observations	Circuit
1	CR non dénommé entre la VC n°5 et la RD n°22	inscrire		arbres en travers	
2	CR des Rousselières à chez Reignier entre la VC n°117 et la VC n°103	inscrire			
3	CR des Rousselières entre la RD n°22 et la VC n°117	inscrire			
4	CR non dénommé entre la VC n°117 et le CR des Rousselières	inscription partielle		exploité entre le tronçon n°3 et la RD 22, ne pas inscrire cette portion. Inscrive entre la VC n°117 et le CR des Rousselières	
6	CR des Coutaubières à chez Guérin entre la VC n°5 et la VC dite Chemin de Boisbilet	inscription partielle		clsst en VC entre la VC n°4 et le CR	
7	CR du Duc au Moulin de Nanteuillet entre le CR des Coutaubières à chez Guérin et la parcelle n°292 A de la commune de Voulgézac	inscription sous réserve		n'existe plus, à rouvrir sur 317 m	
9	CR de chez Viaud entre le CR des Coutaubières à chez Guérin et la parcelle n°231 A de la commune de Voulgézac	inscrire			
10	CR non dénommé entre la VC n°5 et la limite de commune de Voulgézac	inscrire		clsst en VC n°6 : à déclasser en CR	
11	CR non dénommé entre la VC n°5 et la limite de commune de Fouquebrune	inscrire			
12	CR de Mouthiers à Lavalette entre la VC n°107 et la Rue du Grand Poinaud	inscrire			
13	CR dit de la Rochandry entre la RD n°42 et le CR de Mouthiers à Lavalette	inscrire			
14	CR non dénommé entre le CR de Mouthiers à Lavalette et l'Impasse de Morinaud	inscrire			
15	CR non dénommé entre le CR dit Chemin Blanc et la VC n°107	inscrire			
16	CR non dénommé entre le CR dit Chemin Blanc et la Rue des Morinauds	inscrire		entretien à prévoir sur 420 m - végétation latérale envahissante, risque de disparition du CR (pré.champs sur la parcelle attenante)	
17	CR dit Chemin Blanc entre la VC n°107 et la VC n°104	inscrire		problème d'assiette	
20	CR du Jard à chez Naulet entre la RD n°42 et la parcelle n°83 ZI	inscrire			
21	CR de la Chaume à la Croix des Grassetts entre la VC n°4 et la parcelle n°129 A de la commune de Fouquebrune	inscrire			
23	CR non dénommé entre la RD n°674 et la limite de la commune de Fouquebrune	inscrire			
25	CR de la Rochandry à la Foix entre la RD n°42 et la RD n°427	inscrire			
26	CR de Mouthiers à Fouquebrune entre le CR de Rochandry à la Foix et la RD n°427	inscription sous réserve	GPS	décalage d'assiette (> 20 m), régulariser sur une longueur de 350m, entretien à améliorer, dépôt communal sur emprise	
28	CR de la Foix à chez Naulet entre la VC n°102 et la VC n°107	inscrire			
29	CR dit des Champs de Pauly entre la VC n°107 et la limite de commune de Voeuil et Giget	inscription sous réserve		nuisances, régularisation d'assiette et voir si possibilité de rejoindre la Fontaine du Roc Impraticable côté la Bussière _ à rouvrir	Circuit la Bussière variante Naulet
30	CR de chez Naulet à Voeuil entre le CR dit des Champs de Pauly et la parcelle n°106 ZI	inscription partielle	GPS	voir si fin réelle au droit de la parcelle n°7 ZI ou plus loin au niveau de la parcelle n°106 ZI	
32	CR du Puit de Pilon aux Grassetts entre la VC n°119 et la VC n°4	inscription sous réserve		non entretenu entre le CR dit des Grands Bois et la VC n°4	Circuit la Bussière variante Naulet
33	CR de la Foix à Voeuil entre la VC n°108 et la Rue de la Font de Rossignol et puis entre la VC n°123 et la VC n°102	inscrire			
34	CR non dénommé entre l'Impasse la Combe du lac et le CR dit des Brandilles	inscription sous réserve	GPS	n'existe plus, à rouvrir 172m	
35	CR de Rivière au Petit Guillon entre la VC n°102 et la VC n°120	inscrire		voir la portion entre le lieu dit La Rivière et la VC n°102 est classé en VC	
36	CR du Petit Guillon à Voeuil entre la VC n°120 et le CR de la Couronne à la Bussière	inscription partielle		partiellement disparu entre le CR de la Couronne à la Bussière et la VC n°102, ne pas inscrire cette portion	
37	CR de la Couronne à la Bussière entre la VC n°102 et la parcelle n°172 A	inscription partielle		n'existe plus entre la parcelle n°321 OA et la parcelle n°172 A : ne pas inscrire cette portion	
38	CR de Charbonnier au Roc entre la VC n°125 et la VC n°121	inscrire			
39	CR du Puits au Bois des Crochets entre le CR de Charbonnier au Roc et le CR du Petit Guillon à Voeuil	inscription partielle et sous réserve		problème d'assiette à la jonction avec le CR de Charbonnier au Roc, régulariser cette partie soit par régularisation cadastrale sur parcelle A125 soit par réouverture dans l'assiette d'origine (92 m) n'existe plus entre CR de la Couronne à la Bussière et CR du Petit Guillon à Voeuil, ne pas inscrire cette partie	Circuit de la Fouillouse
40	CR du Petit Guillon au Puit entre la VC n°120 et le CR du Puits au Bois des Crochets	inscrire			
41	CR dit des Brandes entre le CR de Charbonnier et le CR dit des Grands Champs	inscription partielle sous réserve		n'existe plus entre la RD n°12 et la parcelle n°1398 A Rouvrir entre la parcelle A876 et le T42 sur 104 m	
42	CR dit des Grands Champs entre la VC n°125 et la VC n°121	inscription sous réserve		n'existe plus, à rematérialiser avec accord de l'exploitant - sur 811 m	
44	CR dit des Marais entre la VC n°121 la RD n°12	inscrire		décalage d'assiette à deux endroits	
45	CR dit des Bertières entre la RD n°12 et le CR dit des Marais	inscrire			
46	CR dit du Roc entre la VC n°121 et le CR dit des Bertières	inscription sous réserve		n'existe plus, à rouvrir	Circuit de la Fouillouse
47	CR de la Couronne au Roc entre la RD n°12 et la limite de commune de La Couronne	inscrire	GPS	inscrire la portion entre la RD 12 et le T49 pour conserver la continuité	
48	CR de la Croix du Chataignier à la Fouillouse entre la RD n°35 et la VC dite de la Fouillouse	inscrire			
49	CR de Forge à Mougnaç entre la VC dite de la Fouillouse et le CR de la Couronne au Roc	inscription sous réserve		n'existe plus, rouvrir sur 550 m	
50	CR d'Angoulême à Mouthiers entre la VC n°109 et la VC n°105	inscription sous réserve		semble disparu voir discontinuité en son milieu parcelle A 291! chemin existant en ordure de parcelle A 2919 Les 2 parcelles sont propriété de M.Blanchard Fabrice. Inscrive le T50 sous réserve de rétablissement de continuité	

## AR Prefecture

016-211602362-20221110-D\_2022\_11\_3-DE  
Reçu le 24/11/2022

51	CR de chez Lheraud à Angoulême entre la RD n°42 et la VC n°109	inscrire		
52	CR non dénommé entre le CR de chez Lheraud et la VC n°105	inscrire		
53	CR de Mouthiers à La Couronne entre le Rue du Petit Poinaud et la VC n°110	inscrire		
54	CR de chez Brisset entre la VC n°110 et le CR de Mouthiers à La Couronne	inscrire		
57	CR du Champ du Roc entre la RD n°103 et la RD n°42	inscription sous réserve		partiellement labouré, à rouvrir pour intérêt écologique
59	CR de Rouillet à Gersac entre la RD n°103 et la parcelle n°895 E	inscription sous réserve		n'existe plus sur 200m côté RD 103 - à rouvrir
61	CR de Gersac à la Grande Rivière entre la VC n°113 et le CR de la Peyreuse à Mouthiers	inscrire		
62	CR des Vignes entre la VC n°113 et la VC n°113	inscrire		
63	CR de la Meule à la Peireuse entre le CR de Rouillet à Gersac et la RD n°42	inscrire		décalage d'assiette coté CR de Rouillet à Gersac, ne rien faire
64	CR de la Meule à Rouffiac entre le CR de Rouillet à Gersac et le CR de chez Billoux à Gersac	inscription sous réserve		partiellement disparu et pas dans son assiette à l'ouest du CR de chez Liard à la Rochandry chemin dégradé - ornières entre le T68 et la RD n°107 absence entretien entre la D107 et le T70 sur 573 m (végétation mixte)
67	CR de chez Liard à la Grande Rivière entre le CR de chez Liard à la Rochandry et le CR de Gersac à la Grande Rivière	inscription sous réserve		assiette décalée - réouverture sur 67 m ou régularisation cadastrale sur chemin existant parcelle E757 E572 et E573
68	CR de chez Liard à la Rochandry entre et la parcelle n° 36 ZR	inscription sous réserve	GPS	n'existe plus que entre le CR de la Meule à Rouffiac et le CR de chez Liard à la Grande Rivière, à rouvrir. Pas de continuité, à régulariser. Ecrasé par exploitation forestière entre le CR de la Meule à Rouffiac et la limite de commune de Plassac Rouffiac, à rouvrir parcelle ZR0036 propriété association foncière de Mouthiers
70	CR de chez Billoux à Gersac entre le CR de Plassac à Rouffiac et la RD n°107	inscription sous réserve		à rouvrir sur 516 m et entretien sur 190 m
71	CR non dénommé entre le CR de Gersac à la Grande Rivière et la VC n°142	inscrire		
72	CR de Plassac à Mouthiers entre le CR de chez Billoux à Rouffiac et le CR dit Chemin de Malipougne	inscription partielle		n'existe plus entre le CR dit Chemin de Malipougne et la RD n°107, ne pas inscrire cette partie
73	CR dit Chemin de Malipougne entre le CR de Plassac à Mouthiers et la RD n°107	inscrire		
76	CR des Hauts de Gersac entre la RD n°107 et la Rue des Hauts de Gersac	inscrire		
77	CR non dénommé entre le CR de Plassac à Mouthiers et le CR de chez Billoux à Rouffiac	inscription sous réserve	GPS	n'existe plus, à rouvrir
78	CR de chez Billoux à Rouffiac entre le CR de Plassac à Mouthiers et la RD n°22	inscription sous réserve	GPS	n'existe plus dans sa partie centrale, à rouvrir
79	CR dit des Grands Bois entre la VC n°119 et le CR du Puit de Pilon aux Grassets	inscrire		
80	CR non dénommé entre la Rue de Chenaud et le CR dit des Champs de Pauly	inscrire		
81	CR non dénommé entre la RD n°42 et la parcelle n°860 E	inscrire		voir revêtement
82	CR de la Fontaine du Roc entre la parcelle n°625 et la parcelle n°645	inscription sous réserve	GPS	à condition d'obtenir une continuité vers le CR dit des Champs de Pauly et/ou le CR de chez Naullet à Voeuil
Mis à jour	24/11/2022	Réalisé par Alice NIVET		